

Un nouveau Voyage « Esterel » avec l'ASPTT du 22 au 27 octobre 2023

Bonjour

À la suite du dernier séjour 2022 en Esterel organisé par l'ASPTT Marseille avec le soutien de la FSASPTT, de nombreux participants ont souhaité que nous organisions à nouveau ce voyage.

Pour octobre 2023 nous avons tenu compte de vos retours avec vos évaluations.

- Une nuitée supplémentaire le dimanche au lundi pour être moins bousculé à votre arrivée et profiter au mieux du site.
- Le golf le plus éloigné (ESTEREL) supprimé au profit de celui qui est le plus proche de notre lieu d'hébergement (BEAUVALLON).
- Deux repas du midi dans les golfs intégrés dans le prix global et avec de meilleurs horaires.
- La fin du Séjour par un déjeuner après le golf au restaurant du Resort 5***** de Roquebrune.



Ce séjour comprend

5 nuitées du dimanche soir diner compris au vendredi matin petit déjeuner au REVERDI du Village Club du Soleil au Plan de la Tour à proximité de Port-Grimaud et Sainte Maxime (repas du soir



boisson comprise, un apéritif, et le petit déjeuner)

4 golfs : Beauvallon, Saint Andréol, Roquebrune et Sainte Maxime.

Il s'organise ainsi

Dimanche 22 octobre après-midi installation au REVERDI lancement du séjour au cours d'un apéro puis diner



Lundi 23 octobre : matin golf à Beauvallon puis déjeuner au golf (en option), après-midi libre, apéro animation, dîner au Reverdi

Mardi 24 octobre : matin golf de Saint Maxime, déjeuner au golf, apéro puis dîner au Reverdi

Mercredi 25 octobre : journée libre, dîner au Reverdi

Jeudi 26 octobre : matin golf Saint Endréol déjeuner à proximité du golf en option, apéro animation puis dîner au Reverdi

Vendredi 27 octobre : matin golf ROQUEBRUNE, déjeuner au golf puis fin du

séjour.

Le tarif est le suivant

Les quatre green fees et les cinq nuitées avec dîner apéro et petit déjeuner : 665€ par personne en chambre double ou Twin et 740€ en single et 395€ pour un (e) accompagnant (e).

Pour information le prix des voiturettes est entre 36 et 44€ (compris dans la prestation pour le golf de Sainte Maxime)

Vous avez en plus la possibilité de rester plus de jours au Reverdi soit avant, soit après (par exemple du samedi au dimanche ou du vendredi au samedi suivant. La nuitée supplémentaire avec repas, apéro et petit déjeuner étant autour de 80€ par personne (en chambre double) et à régler



directement par vous-même au REVERDI.

Pour vous inscrire :

Date limite le samedi 20 mai, les inscriptions seront possibles après, selon les places encore disponibles.

Formulaire à renseigner ci-après et à retourner à l'ASPTT Marseille et en même temps mail à philippe.boroukhoff@orange.fr et danielle.rivoira@gmail.com

Merci de préciser si vous prenez des nuitées supplémentaires et précisément les dates conséquentes

Paiement :

Envoyer impérativement **deux chèques** (300€ acompte + solde à savoir différence selon chambre double ou single). Le chèque de 300€ sera débité fin juin et le solde fin septembre

à l'ordre de l'ASPTT MARSEILLE Section golf.

Ils sont à envoyer avec le formulaire (ci-après) **dès votre inscription** au siège de l'ASPTT :

Section golf ASPTT Marseille séjour Esterel,

Maison de la mer,

Port de la pointe rouge,

13008 MARSEILLE

Pour plus de détails vous pouvez joindre

Philippe Boroukhoff au 06 80 03 45 99 ou Danielle RIVOIRA au 06 42 08 22 99

Bien à vous

Amicalement et golfiguement

La commission voyage de l'ASPTT Marseille

Voyage « Esterel » avec l'ASPTT du 22 au 27 octobre 2023

Formulaire d'inscription

Nom :

Prénom :

ASPTT Golf de :

Chambre double (rayer la mention inutile) : **oui / non**

Chambre twin (rayer la mention inutile) : **oui / non**

Avec qui ? :

Golfeur(euse) ou accompagnant (e)

Chambre single (rayer la mention inutile) : **oui / non**

Numéro de licence FFG :

Numéro de licence FFG si couple golfeur :

Adresse mail :

Option nuitée supplémentaire (précisez) :

Observations éventuelles :

.....

A envoyer impérativement au moment de l'inscription avec **deux chèques** (par personne 300€ acompte + solde à savoir différence selon chambre double ou single). Le chèque de 300€ sera débité fin juin et le solde fin septembre

à l'ordre de l'ASPTT MARSEILLE Section golf.

avec le formulaire renseigné au siège de l'ASPTT :

Section golf ASPTT Marseille

(séjour Esterel)

Maison de la mer,

Port de la pointe rouge,

13008 MARSEILLE

Et n'oubliez pas de confirmer par mail à philippe.boroukhoff@orange.fr et danielle.rivoira@gmail.com